



## Les autorités fédérales de la Confédération suisse

---

### La Suisse et la Chine signent un accord de coopération environnementale

**Berne, 28.06.2012 - Le 28 juin 2012, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a signé un accord avec le ministre chinois de l'environnement Zhou Shengxian. Cet accord vise à approfondir le dialogue dans le domaine de la politique environnementale et à faciliter l'échange de savoir-faire et d'informations dans les domaines de la protection de l'air et des eaux, de la gestion des déchets et de la protection de la nature.**

Lors d'une visite de travail à Pékin en février 2012, la conseillère fédérale Doris Leuthard et le ministre chinois de l'environnement Zhou Shengxian ont convenu d'élargir la collaboration entre leurs deux ministères. Ces discussions ont abouti à l'élaboration d'un accord de coopération (Memorandum of Understanding - MoU) qui a été signé le 28 juin 2012 à l'occasion de la visite de Monsieur Zhou en Suisse. Le Conseil fédéral a donné son aval lors de sa séance du 27 juin 2012.

#### Vers un dialogue politique approfondi

L'accord porte principalement sur la coopération dans les domaines de la protection de l'air et des eaux, de la gestion des déchets, de la protection de la nature ainsi que de la production et de la consommation durables. Il vise à encourager le dialogue politique dans ces domaines et à faciliter l'échange de savoir-faire et d'information sur la législation en vigueur et les technologies correspondantes. L'accord prévoit en outre la possibilité d'intégrer l'industrie, les universités ou d'autres acteurs.

#### Coopération fructueuse pour la gestion des eaux et les catastrophes naturelles

Le nouvel accord encadre les échanges bilatéraux avec la Chine dans le domaine de la protection de l'environnement et élargit la coopération entre les deux pays, initiée il y a plusieurs années. Ainsi, la Suisse et la Chine entretiennent déjà des liens étroits en matière de gestion des eaux et des catastrophes naturelles, basés sur un accord formel conclu en avril 2009 entre le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication et le Ministère chinois des ressources en eau.

La Suisse collabore aussi intensément avec la Chine dans d'autres domaines liés à l'environnement. Sont impliqués la Direction du développement et de la coopération, le Secrétariat d'Etat à l'économie et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche. Parallèlement, la Suisse et la Chine négocient la conclusion d'un accord de libre échange.

---

#### Adresse pour l'envoi de questions:

Mme Martine Rohn-Brossard, division Affaires internationales, OFEV, tél. +41 79 820 06 01

---

#### Auteur:

Conseil fédéral

Internet: <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr><sup>(1)</sup>

Secrétariat général DETEC

Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&><sup>(2)</sup>

Office fédéral de l'environnement OFEV

Internet: <http://www.bafu.admin.ch/fr><sup>(3)</sup>

---

#### Références supplémentaires:

[OFEV Thème Affaires internationales](#)<sup>(4)</sup>

#### Tous les liens de cette(s) page(s)

1. <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr>